

INTRODUCTION

LE COMPOSITEUR ET L'ETAT 7 la "recherche musicale" au centre des enjeux

La musique contemporaine, cible privilégiée des critiques, p.7/
Etudier concrètement les actions de l'Etat, p.9/ Vous avez-dit
"recherche musicale" ?, p.11

I. LES DIFFERENTS FILS (1958-1972)

BRISURE I 19 1948 : la musique concrètement

1. LA "RECHERCHE MUSICALE" 23 (1958-1972) ou comment vivre, individuellement et socialement, autrement la musique

I-Une nouvelle pratique culturelle, p.24

La matrice radiophonique, p.25/ Le modèle du laboratoire et du
chercheur, p.27/ Pierre Schaeffer, p.29/ La dynamique institu-
tionnelle au GRM, p.31/ Entendre et faire autrement la musique :
les "objets musicaux", p.33

II-L'ébauche d'un nouveau monde musical, p.36

Un réseau international de studios de musique électroacoustique,
p.36/ L'exemple du groupe de Marseille, p.39/ Pierre Henry, p.40/
Les limites de ce nouveau monde, p.43

2. CALCULER LA MUSIQUE ? 45 (années 50-1972) les débuts de "l'informatique musicale"

I-Musique et ordinateurs, p.46

Une variété d'usages des plus inattendus, p.47/ Vers le CEMAMu
de Iannis Xenakis, p.50

II-Vers une nouvelle forme de "recherche musicale", p.53

Jean-Claude Risset, p.54/ Les enjeux en formation, p.59

3. TRANSMETTRE LA MUSIQUE 61

(avant 1969)

Pierre Boulez, la Direction de la musique

I-Pierre Boulez, personnalité de la vie musicale internationale, p.62

"Homme de musique global, total même", p.62/ Coordonner l'intelligence et l'imagination, p.64/ Réformer les institutions musicales, p.65

II-Vers une politique publique de la musique, p.66

La musique et les affaires culturelles, p.67/ Marcel Landowski : pour une politique de reconstruction musicale, p.69/ Et la musique contemporaine ?, p.71

BRISURE II 73

Pierre Boulez bientôt à la tête d'un centre français de "recherche musicale" ?

II. LES NOEUDS (1969-1979)

4. DES MESURES POUR LA MUSIQUE 79

CONTEMPORAINE

(1969-1974)

l'entrée de la "recherche musicale"
dans le catalogue musical de l'Etat

I-Les aides publiques ponctuelles aux compositeurs, p.80

Un mécénat d'Etat ?, p.81/ Le cas des compositeurs de musique électroacoustique, p.82/ Un nouveau studio pour Pierre Henry ?, p.83

II-Les aides à la "recherche musicale", p.84

Les premières aides de l'Etat à l'EMAMu de Iannis Xenakis, p.85/ Une difficile prise en compte des pratiques de "recherche musicale", p.87

III-L'IRCAM de Pierre Boulez et la politique musicale,
p.89

La conférence de presse du Théâtre de la Ville, p.90/ Marcel Landowski et l'IRCAM, p.92/ Les incertitudes de la fin de l'année 1974, p.93

5. ANGERS, JUILLET 1975 95
la transformation de la "recherche musicale"
en objet de politique

I-Ce sera : l'IRCAM, et les autres, p.96

Le monde de la "recherche musicale" en voie de reconfiguration, p.96/ La place centrale de l'IRCAM, p.98/ Le Directeur de la musique, Jean Maheu, acteur politique, p.100

II-Elaborer une politique, p.102

Une approche "socioculturelle" des enjeux, p.102/ Des problèmes urgents à résoudre, p.105/ Des jeux de dynamiques : le cas du centre de Grenoble, p.106/ Vers la mise en oeuvre de la politique, p.109

6. POUR LA PREMIERE FOIS EN FRANCE, 111
UNE POLITIQUE DE LA
MUSIQUE CONTEMPORAINE
(1976-1979)

la première phase de mise en oeuvre
de la politique de la "recherche musicale"

I-Difficultés et incertitudes de la mise en oeuvre d'une
politique, p.112

Vers le subventionnement à des associations, p.113/ Des moyens d'action avant tout financiers, p.114/ La transformation des enjeux : la question centrale des technologies, p.117

II-Le monde de la "recherche musicale" dynamisé, p.119

Le groupe de Marseille, p.119/ Le groupe de Bourges, p.121/ Le centre de Iannis Xenakis, p.122/ La place nodale du centre de Grenoble, p.123/ Les autres dynamiques en jeu, p.126

7. AUTOUR DES ACTIONS 127
DE LA DIRECTION DE LA MUSIQUE
(1976-1979)
l'IRCAM, le GRM, la SACEM

I-L'IRCAM : transformer l'Institution musicale ?, p.128
L'IRCAM dans une impasse ?, p.129/ Des recherches recentrées
autour de "l'informatique musicale", p.130/ "Passage du XX^e
siècle", p.132

II-Le GRM : du haut du balcon de l'audiovisuel, p.133
Le GRM et la Direction de la musique, p.134/ La "recherche
musicale" schaefferienne en questions, p.135

III-La SACEM : une politique privée de la musique
contemporaine ?, p.137
La SACEM : aider des individus solidaires, p.137/ Etudier la
condition du compositeur, p.139/ La transition des années 79-80,
p.141

BRISURE III 143
l'alternance politique historique de 1981

III. DENOUEMENTS (1980-1991)

8. LE "CREATEUR" DANS LA CITE ? 147
(1980-1983)
le jeu des options de Maurice Fleuret,
Michel Decoust et Pierre Boulez

I-Une politique social-iste de la culture, p.148
Jack Lang : agir en faveur de toutes les cultures, p.149/ Vers la
"société de création", p.150

II-Maurice Fleuret, directeur de la musique militant,
p.152
Un personnage, p.153/ Vers un nouveau modèle de politique
musicale ?, p.154/ Une administration "en fleur", p.156

III-Michel Decoust, expert de la "recherche musicale"
à la Direction de la musique, p.157

Un musicien engagé, p.157/ Les sciences pour la musique, p.159/
Distinguer "création" et "recherche", p.160

IV-L'IRCAM, vers le service public pour les
compositeurs ?, p.161

La réorganisation de 1980, p.162/ Une légitimité accrue, p.163

9. UNE POLITIQUE SOCIALE 167
DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE
(1982-1983)

les grands traits de la politique de la
"recherche musicale" voulue par Maurice Fleuret

I-Les grands principes de la politique de la "recherche
musicale", p.168

"Le créateur a toujours raison même s'il semble avoir tort", p.169/
"La révolution, ce n'est plus la qualité : c'est la quantité", p.171/
La fonction "création/recherche", p.173

II-De la pluralité qui fait un monde, p.175

Collectif et Cie : ouvrir à tous l'accès au jeu musical, p.177/ Le
GMVL : la voie de l'acousmatique, p.178/ GRAME : au delà des
chapelles musicales, p.180/ Le CIRM : la recherche de nouvelles
attitudes d'écoute, p.182/ Espaces Nouveaux : vers une "nouvelle
esthétique sociale du son", p.183/ Le CID-RM : pour une histoire
sociale de la musique, p.185/ Le MIM : le problème des structures
musicales, p.187/ Les incertitudes, p.189

10. "QUOI, QUAND, COMMENT ?" 191
(1983-1988)

les batailles de définition de la "recherche musicale"

I-Vers une politique des nouvelles technologies, p.192

Autour du "Plan Son", p.193/ Des projets aidés par l'ANVAR,
p.195

II-La "recherche musicale" en débat, p.197

Dans le respect du partage entre l'art et la science?, p.197/ Ne pas
oublier la force critique du projet historique de "recherche
musicale", p.199/ Les voix de "l'informatique musicale" : la

tentative du C', le rôle de l'ACROE, p.201/ Dénoncer la légitimité du projet de "recherche musicale", p.203

11. RATIONALISER LES AIDES 205
AUX COMPOSITEURS

(1989-1990)

la terminaison de la politique de la "recherche musicale" lancée par Maurice Fleuret

I-Les étapes de la terminaison de la politique, p.206

L'évaluation de la politique de la "recherche musicale", p.207/ Un déplacement des lieux d'expertise : l'éviction de Michel Decoust, p.208/ Vers la disparition du Service "Création/recherche", p.209

II-Vers une gestion "scientifique", p.211

Une nouvelle définition de la "recherche musicale", p.211/ Du CEMAMu de Iannis Xenakis au Centre de musique baroque de Versailles, p.213/ Rationaliser : la mise en place d'une instance d'évaluation, p.215/ Et le Directeur de la musique ?, p.216

POINTS DE SUSPENSION

LE COMPOSITEUR 219
ET LE SERVICE PUBLIC CULTUREL

(1990-1991)

Au delà du conflit entre Michel Schneider et Pierre Boulez

Michel Schneider : exclure la création du champ du service public, p.220/ Pierre Boulez : consolider le service public des compositeurs, p.222/ Et les autres dynamiques ?, p.223

BIBLIOGRAPHIE 249